



Juriste de Parquet (h/f) pour l'Auditorat du travail du Hainaut Contrat CDI

CONTENU DE LA FONCTION

1. Contexte de la fonction:

Le pouvoir judiciaire est constitué par les cours et les tribunaux. A cet égard, une distinction est établie entre le siège (les juges des cours et tribunaux) et le parquet (le ministère public).
Le rôle des juges (siège) dans la société est essentiel. Ils appliquent le droit : ils tranchent des contestations civiles (opposant des citoyens ainsi que, dans certains cas, l'autorité et ses citoyens) et sanctionnent sur la base du droit pénal les personnes qui ont commis un délit ou qui ont contrevenu à une loi.

Le ministère public, également appelé le parquet, agit au nom de la société en tant que partie poursuivante ou garant de la loi en matière civile. En matière pénale, il recherche et poursuit les infractions. Il veille également à ce que le nécessaire soit fait pour que les peines prononcées soient exécutées de manière appropriée.

Outre l'exercice de l'action publique, le parquet intervient également en matière civile et commerciale ainsi que dans les affaires portées devant les juridictions du travail lorsque la loi le prescrit ou lorsque son action est requise.

Les compétences des cours et tribunaux et celles du ministère public sont définies dans le Code judiciaire, le Code d'instruction criminelle et des lois spéciales.

2. Raison d'être de la fonction

Conformément à la réglementation en vigueur, préparer sur le plan juridique des dossiers judiciaires afin de contribuer à la réalisation des objectifs opérationnels.

3. Rôles et domaines de résultats

En tant que gestionnaire juridique de dossiers actif dans un ou plusieurs domaines du droit, préparer les orientations ou décisions judiciaires dans certaines affaires, dans une mesure variable selon leur complexité, et au cours d'une ou de plusieurs phases de la procédure, sous la responsabilité et la supervision du magistrat de parquet et conformément aux directives de la politique criminelle nationale et locale ainsi qu'aux règles de politique en matière de défense de l'intérêt général, afin de contribuer à une optimisation qualitative et quantitative du traitement des dossiers judiciaire.

⇒ **Tâches possibles :**

- préparer l'information, notamment par l'étude de procès-verbaux et la rédaction d'apostilles ;
- préparer des décisions judiciaires dont le classement sans suite, la médiation pénale, la transaction ou la citation ;
- rédiger les réquisitions finales et les citations ;



- rédiger des notes d'audience ;
- rédiger des avis et des réquisitions en matière civile.
- Eventuellement avec une ordonnance individuelle motivée et après avis positif du procureur général compétent, exercer les compétences du ministère public telles que prévues par l'article 162§2 du code judiciaire,
- poser des actes d'information dans les affaires correctionnelles et criminelles ne consistant pas dans l'exercice public, par exemple :- mener une information et poser tous les actes d'information autorisés (à l'exception de l'exercice des compétences du ministère public dans le cadre de la loi sur la détention préventive) ou traiter des dossiers de réhabilitation, en ce compris siéger aux audiences de la chambre des mises en accusation traitant de ces dossiers.
- agir par voie d'action devant les juridictions civiles, commerciales et sociales.

En tant que juriste, fournir un appui spécialisé à la demande du magistrat de parquet, afin de contribuer à une optimisation qualitative et quantitative du traitement de dossiers judiciaires individuels par les magistrats.

⇒ **Tâches possibles :**

- effectuer des recherches dans la réglementation, la jurisprudence et la doctrine ;
- rédiger des avis juridiques.

En tant que gestionnaire des connaissances, développer et maintenir à niveau son expertise afin d'optimiser son fonctionnement.

⇒ **Tâches possibles :**

- se former en permanence dans son domaine ;
- se concerter avec le coach désigné à propos de son plan personnel de formation.
- participer à des journées d'étude, à des colloques et à des formations internes et externes dans des matières pertinentes.

En tant qu'acteur de réseau, développer et entretenir des contacts informels dans le cadre de son domaine d'expertise afin de contribuer à un meilleur fonctionnement de la section et, dans la mesure du possible, à une harmonisation de ses processus avec ceux d'autres sections du ministère public et des autres partenaires professionnels.

⇒ **Tâches possibles :**

- développer des relations de collaboration ;
- échanger des informations et des bonnes pratiques ;
- participer à des réunions à l'extérieur en présence d'un magistrat et en dresser procès-verbal.

PROFIL

Compétences comportementales

Niveau A

- Etablir des liens entre diverses données, concevoir des alternatives et tirer des conclusions adéquates.



- Prendre des décisions à partir d'informations (in)complètes et initier des actions ciblées afin de mettre en œuvre les décisions
- Accompagner les autres, leur servir de modèle et les soutenir dans leur fonctionnement quotidien
- Créer et améliorer l'esprit d'équipe en partageant ses avis et ses idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.
- Accompagner des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, leur fournir un service personnalisé et entretenir des contacts constructifs.
- Fournir des conseils à ses interlocuteurs et développer aux eux une relation de confiance basée sur son expertise.
- Agir de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation, respecter la confidentialité et les engagements et éviter toute forme de partialité.
- Planifier et gérer de manière active son propre développement en fonction de ses possibilités, intérêts et ambition, en remettant en question de façon critique son propre fonctionnement et en s'enrichissant continuellement par de nouvelles idées et approches, compétences et connaissances.
- S'impliquer et démontrer de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumer la responsabilité de la qualité des actions entreprises.

Atouts

- Etre capable d'intégrer une équipe et être flexible pour pouvoir travailler pour plusieurs magistrats.
- Posséder une voiture et un permis B vu l'éloignement des divisions.
- Un master de spécialisation ou un Manama en droit social offre une priorité sur la place.
- Compétences informatiques.
- Expérience dans le domaine juridique et avoir fait le barreau sont un avantage.

EMPLOYEUR

Il y a 1 poste vacant à l'Auditorat du Travail du Hainaut.

Le **pouvoir judiciaire** est constitué par les cours et les tribunaux. A cet égard, une distinction est établie entre le **siège** (les juges des cours et tribunaux) et le parquet (le **ministère public**).

Le rôle des juges (**siège**) dans la société est essentiel. Ils appliquent le droit : ils tranchent des contestations civiles (opposant des citoyens ainsi que, dans certains cas, l'autorité et ses citoyens) et sanctionnent sur la base du droit pénal les personnes qui ont commis un délit ou qui ont contrevenu à une loi.

Le **ministère public**, également appelé le parquet, agit au nom de la société en tant que partie poursuivante ou garant de la loi en matière civile. En matière pénale, il recherche, instruit et poursuit les délits. Il veille également à ce que le nécessaire soit fait pour que les peines prononcées soient exécutées de manière appropriée.

Outre l'exercice de l'action publique, le parquet intervient également en matière civile et commerciale ainsi que dans les affaires portées devant les juridictions du travail lorsque la loi le prescrit ou lorsque son action est requise.

Plus d'informations :
<http://www.om-mp.be>



<http://www.cours-et-tribunaux.be>
<http://www.justice.belgium.be>

OFFRE

Vous êtes engagé en tant **que juriste de parquet (niveau A)** sur base d'un contrat à durée indéterminée. Echelle de traitement NA11 (minimum 21.880 € -max 29.360€ salaire brut annuel suivant l'ancienneté, non indexé). Index au 01/04/2020 = 1,7410.

Plus d'information : www.fedweb.be

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **Diplôme exigé**
 - Master en droit avec une spécialisation en droit social.
- **Expérience**
 - Une expérience d'une année comme juriste.
- **Atout :**
 - Etre capable d'intégrer une équipe et être flexible pour pouvoir travailler pour plusieurs magistrats.
 - Posséder une voiture et un permis B vu l'éloignement des divisions.(Charleroi – Mons - Tournai)
 - Un master de spécialisation ou un Manama en droit social.
 - Avoir été inscrit barreau est un atout.

POSTULER

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au 30 juillet 2020 inclus.

Vous correspondez au profil et vous souhaitez postulez ?

Vous pouvez poser votre candidature en envoyant une lettre de motivation et votre CV au :

CANDIDAT AVEC HANDICAP

Vous pouvez demander une adaptation

Si en raison d'un handicap, vous souhaitez solliciter un aménagement de la procédure de sélection, vous pouvez prendre contact avec autitorat.hainaut.jobs@just.fgov.be



Vous serez ensuite contacter par la cellule diversité du SPF Justice pour déterminer quelles adaptations raisonnables seront nécessaires pour la sélection.

PROCEDURE DE SELECTION

La procédure de sélection consiste en :

- Une présélection sur base du curriculum vitae peut avoir lieu si le nombre de candidatures est trop élevé.
- La concordance du profil du candidat avec les exigences spécifiques de la fonction ainsi que sa motivation, l'intérêt et l'affinité avec le domaine sera évaluée lors d'un entretien qui peut être précédé éventuellement d'une épreuve écrite.
- Le minimum requis pour réussir cette sélection est de 60%.
- Les lauréats non recrutés seront repris dans une réserve de recrutement pour une durée d'un an.
- Lieu de la sélection: **Charleroi**

Feedback

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les 3 mois un feedback par écrit.

LISTE DES LAUREATS

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus à l'entretien.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste valable 1 an.

DONNEES DE CONTACT

Plus d'info sur la fonction et la procédure de sélection ?

autitorat.hainaut.jobs@just.fgov.be